

JOURNÉES D'AUTOMNE DE L'ADESM 2019



PROGRAMME

12

NOVEMBRE
2019

- 9H30** Accueil des participant.e.s
- 10H** **OUVERTURE ET OBJECTIFS DES JOURNÉES**
« Stratégie nationale de santé. Feuille de route santé mentale et psychiatrie.
Orientations et objectifs de la politique de santé. Engagements attendus des acteurs »

PARTIE 1 1

TROIS REFORMES MAJEURES DES 2020 - 2021 LES MAITRISER POUR MIEUX LES APPLIQUER


- 10H30/11H30** **La réforme du financement de la psychiatrie**
Analyses croisées AdESM – Mission Aubert :
Jean-Yves Blandel – EPSM de CAEN
Clémence Marty – Chastan / Didier Guidoni – Mission Aubert
De l'influence du mode de financement sur la transformation de l'offre de soins, l'amélioration de l'accessibilité et les progrès de la qualité
- 11H30/12H30** **La réforme des autorisations d'activités de soins**
Analyses croisées AdESM – DGOS :
Gilles Moullec – Bureau national ADESM
Thierry Kurth - DGOS
- 12H30 / 13H45** Déjeuner au FIAP
- 13H45/14H45** **La réforme V 2020 de la certification des établissements**
Analyses croisées AdESM ANRQPsy* – HAS :
Marine Plantevin – Césame à Angers ou Céline Descamps – CPT Rhône Métropole / Laurent Beaumont - Président ANRQPsy
Anne – Marie Armentéras de Saxcé / Philippe Laly - HAS

Chacune des trois thématiques sera suivie d'un temps d'échanges et de débats avec la salle

- 14H45 / 15H00** **Débat général et conclusions**
L'exigence d'une vision de synthèse pour manager les changements

**ANRQPsy – Association nationale des responsables Qualité en psychiatrie*



 Fiap Jean Monnet
Paris

 Pauline.DEGORRE@epsm-al.fr
 03 20 63 76 17

PARTI

15h00/19h00

UN ENJEU DECISIF DE POLITIQUES ET D'ACTION PUBLIQUES ACCESSIBILITE DES SOINS

15H00/15H40

• HESAM Haut conseil pour l'avenir de l'Assurance maladie **Mme Anne Marie Brocas, Présidente**

15H40/16H20

- Académie nationale de Médecine – Rapport 2020
« Soigner les maladies mentales : pour un plan de mobilisation nationale »
Prof Jean Pierre Olié

16H20/17H00

- Comité national de pilotage de la psychiatrie
Un plan d'action pour faciliter l'accès aux soins?
Prof Pierre Thomas, Président

17H/17H40

- Conférence nationale des Directeurs généraux d'ARS:
De l'objectif de politique nationale au PRS et à la régulation régionale de
l'accès aux soins
**M Michel Laforcade, Directeur général de l'ARS
Nouvelle Aquitaine**

PAUSE

17H50/18H20

- Analyse et propositions de l'Assemblée nationale
**Dr Olivier Véran, Député de l'Isère, Rapporteur général de la commission des
affaires sociales**

18H20/19H00

- Des orientations politiques aux préconisations et au plan d'actions
**Prof Pierre Michel Llorca, CHU de Clermont Ferrand, co-auteur avec le Prof
Marion Leboyer de l'ouvrage
« Psychiatrie, l'état d'urgence »**

8H30

Accueil des participant.e.s

9H00/10H15

UN ENJEU DECISIF DE POLITIQUES ET D'ACTION PUBLIQUES (Suite)

9H00/9H40

- Une analyse socio politique pour comprendre et éclairer l'action
Prof Nicolas Henkes, Sociologue, Chargé de recherche au CNRS

9H40/16H30

L'EXIGENCE DE SOLUTIONS. LES IDENTIFIER. LES CONCRETISER

9H40/10H20

13

NOVEMBRE
2019



- **Intervention introductive de M le Prof F Bellivier, Délégué ministériel à la santé mentale et à la psychiatrie**

Avertissement aux participants

10H20/12H20

La densité et l'importance de la thématique exigeront pour l'embrasser en totalité que les travaux se poursuivent au-delà de la journée du 13 novembre. Une séquence supplémentaire sera organisée le 5 février 2020 à Paris, ouverte à tous les inscrits aux présentes Journées des 12 et 13 novembre 2020.

12H20/13H15

Thème 1 - Psy des enfants et des adolescents. Un modèle d'accès aux soins en crise. L'adapter ou bien en changer ?

13H15/15H15

BUFFET au Fiap

15H15/16H

Thème 2 - Troubles du spectre autistique. Stratégie nationale pour le Neuro développement. Implanter un nouveau modèle de repérage et d'accès aux diagnostics et aux soins. Déployer les compétences

16H/16H30

Thème 3 - Migrations et précarités. Le Service public au défi de la solidarité

CONCLUSION PROVISOIRE DES TRAVAUX ET INTERROGATIONS

Martine Wonner, psychiatre, députée du Bas – Rhin, Membre de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, Co – rapporteure du rapport d'information 2249 de septembre 2019 sur l'organisation de la santé mentale

« Modernisation de l'offre et de l'accès aux soins. Ça casse ou ça passe ? A quel prix ? A quelles conditions ? Un débat nécessaire pour répondre à la population »

Seront abordés le 5 février 2020 :

Thème 4 – Le secteur en crise face à la crise. Des solutions à l'urgence subie? Prévention, repérage précoce et structuration d'un modèle de gestion de la crise psychiatrique.

Thème 5 - Psychiatrie territoriale des adultes. De multiples tensions. Des résultats contestés et des inégalités croissantes. Un modèle d'accès aux soins à reconstruire autour des personnes concernées et des bonnes pratiques. Les options possibles.

Thème 6 – Personnes concernées, familles et aidants.
Quelle part à la transformation de l'accès aux soins ?

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Appréhender les **nouveaux enjeux** en psychiatrie et santé mentale initiés par Ma Santé 2022 : financement, autorisations d'activité, certification V2020, Programme ANAP 2020...
- Définir une **approche globale de santé publique** pour son établissement et son territoire
- Analyser les **déterminants de l'accessibilité des soins** et dégager des **solutions concrètes**
- Echanger sur les **pratiques innovantes** en France ou à l'étranger

SUPPORTS PEDAGOGIQUES

- Séances plénières, table ronde, échanges interactifs
- Support Power Point
- Support vidéo (captation des journées puis diffusion sur le site de l'AdESM)

PUBLIC VISE ET PRE-REQUIS

- Professionnels et représentants des usagers et des familles dans les champs de la santé mentale et de la psychiatrie
- Aucun pré-requis

MODALITES DE SUIVI

- Auto-évaluation des acquis
- Attestation de présence
- Questionnaire de satisfaction

Durée la formation : 14h

JOURNÉES D'AUTOMNE DE L'ADESM 2019



TARIFS

POUR LES ADHÉRENTS

- 1^{er} inscrit d'un établissement : 550€
- 2^{ème} inscrit d'un même établissement : 450€
- 3^{ème} inscrit d'un même établissement : 250€
- 4^{ème} inscrit et + : 150€
- Tarif réduit (étudiants, représentants des usagers ou des familles etc.) : 60€
- Tarif à la journée : 250€ – Tarif réduit à 60€ applicable pour une inscription à la journée

POUR LES NON ADHÉRENTS

- 1^{er} inscrit d'un établissement : 600€
- 2^{ème} inscrit d'un même établissement : 500€
- 3^{ème} inscrit d'un même établissement : 300€
- 4^{ème} inscrit et + : 200€
- Tarif réduit (étudiants, représentants des usagers ou des familles etc.) : 60€
- Tarif à la journée : 250€ – Tarif réduit à 60€ applicable pour une inscription à la journée

INSCRIPTIONS

www.adesm.fr/evenements/journees-adesm/

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Le règlement se fait à réception de la facture après l'événement (par chèque ou virement)

Annulation : Toute personne inscrite souhaitant annuler sa participation doit informer la secrétaire générale au plus tard le 4 novembre 2019. Après cette date, la facturation sera effective. (Voir contact ci-dessous)

N° SIRET : 844 194 852 00019

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84 691 666 869 auprès du préfet de région Auvergne Rhône Alpes.